

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

ERNST & YOUNG et Autres

Lacroix Group
(Anciennement Lacroix S.A.)
Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.
52, rue Jacques-Yves Cousteau
Bât. B - B.P.90743
85018 La Roche-sur-Yon cedex
S.A. au capital de € 40.000
343 156 766 R.C.S. La Roche-sur-Yon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Poitiers

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Emile Masson
CS 21919
44019 Nantes cedex 1
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Lacroix Group (Anciennement Lacroix S.A.)

Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Lacroix Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Lacroix Group relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7.1 « Changements comptables » de l'annexe des comptes consolidés qui mentionne la première application au 1^{er} octobre 2018 de la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », dont les modalités et les incidences sont présentées dans la note 6.2.1 « Principes généraux ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 30 septembre 2019, les écarts d'acquisition s'élevaient en valeur nette à K€ 37.679.</p> <p>Comme indiqué dans les notes 6.4.4 et 8.1 de l'annexe aux comptes consolidés, la valeur recouvrable des écarts d'acquisition de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par votre société est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs calculés sur des plans à 5, 7 ou 10 ans, d'un taux d'actualisation de 8,4 % et d'un taux de croissance à l'infini de 1,7 %.</p> <p>L'appréciation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition constitue un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et d'estimations afin de procéder à cette appréciation.</p>	<p>Nous avons examiné les données et les hypothèses clés utilisées pour la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition. Nous avons inclus un spécialiste en évaluation dans notre équipe d'audit afin de nous aider à réaliser ces différentes analyses.</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons apprécié les hypothèses opérationnelles retenues pour établir les prévisions de flux de trésorerie notamment en les confrontant aux réalisations passées et aux perspectives de marché.▶ Nous avons examiné les modalités de détermination et la cohérence avec les hypothèses du marché sous-jacentes, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini.▶ Enfin, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

■ Evaluation des provisions pour litiges avec des collectivités

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note 8.12 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe est engagé au 30 septembre 2019 dans des litiges avec des collectivités concernant des prétendus préjudices qui auraient été subis pendant la période pour laquelle des sociétés du groupe ont été condamnées pour entente en 2010.</p> <p>Le montant total des provisions comptabilisées s'élève à K€ 11.139 au 30 septembre 2019.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu et du niveau de jugement requis pour la détermination de ces provisions.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux, réalisés en incluant un spécialiste en droit public, ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ apprécier l'analyse des risques effectuée par le groupe et les hypothèses retenues pour estimer le montant des provisions au regard de la documentation correspondante et notamment des consultations écrites des expertises indépendantes ;▶ procéder à une évaluation des hypothèses retenues par le groupe au regard de la jurisprudence existante pour les dossiers en contentieux jugés équivalents.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Lacroix Group par votre assemblée générale du 28 mars 1997 pour le cabinet ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C. et du 18 mars 2009 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 30 septembre 2019, le cabinet ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C. était dans la vingt-troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la onzième année.

Antérieurement, le cabinet Exco Atlantique (acquis par ERNST & YOUNG Audit et renommé ERNST & YOUNG Atlantique en 2008) était commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

La Roche-sur-Yon et Nantes, le 13 janvier 2020

Les Commissaires aux Comptes

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

ERNST & YOUNG et Autres


Jérôme Boutolleau


Stanislas de Gastines

1. Bilan consolidé

En K€	Actif	Note n°	Exercice 2019 12 mois	Exercice 2018 12 mois
Actifs non courants				
	Goodwill	8.1	37 679	15 904
	Immobilisations Incorporelles	8.2	4 599	3 205
	Immobilisations Corporelles	8.3	53 319	52 853
	Actifs financiers non courants	8.4	6 987	3 676
	Participations dans les entreprises associées	8.5	7	16
	Actifs d'Impôt différé	8.19	5 620	3 370
Total des actifs non courants			108 211	79 024
Actifs courants				
	Stocks et en-cours	8.7	82 612	78 037
	Créances clients	8.8	102 420	99 549
	Autres créances	8.9	20 426	17 322
	Instruments financiers actif	9.1.1/9.1.2	9	605
	Trésorerie et équivalents	8.10	13 542	17 699
Total des actifs courants			219 009	213 212
Actifs des activités destinées à être cédées				
TOTAL DE L'ACTIF			327 219	292 236
En K€	Passif	Note n°	Exercice 2019 12 mois	Exercice 2018 12 mois
Capitaux propres				
	Capital	8.11	25 000	25 000
	Primes		3 455	3 455
	Réserves consolidées		57 319	63 445
	Résultat consolidé		10 616	8 233
	Capitaux propres (part du Groupe) :	4	96 390	100 133
	Intérêts minoritaires :	4	6 809	282
Total des Capitaux propres			103 200	100 415
Passifs non courants				
	Provisions non courantes	8.12	33 602	25 320
	Dettes financières à long terme	8.13	34 818	22 244
	Dettes issues de regroupements d'entreprises	7.2	6 281	
	Passifs d'Impôt différé	8.19	199	15
Total des Passifs non courants			74 901	47 579
Passifs courants				
	Dettes financières à court terme	8.13	35 452	29 945
	Dettes fournisseurs	8.14	71 314	78 195
	Instruments financiers passif	9.1.1/9.1.2	21	
	Autres dettes	8.14	42 330	36 103
Total des Passifs courants			149 118	144 242
Passifs des activités destinées à être cédées				
TOTAL DU PASSIF			327 219	292 236

2. État du Résultat Global

2.1 Compte de résultat

En K€	Note n°	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	9.2	481 591	468 287
Autres produits de l'activité		1 958	500
Achats consommés		(279 272)	(279 074)
Charges de personnel	8.15	(122 791)	(112 272)
Sous-traitance et Charges externes		(43 541)	(49 221)
Impôts et taxes		(4 178)	(5 363)
Dotations aux amortissements et provisions	8.16	(9 481)	(10 569)
Variations de stocks et de produits en cours		(3 587)	2 665
Autres produits et charges courants		62	72
Résultat opérationnel courant	9.2	20 759	15 025
Autres produits et charges opérationnels	8.17	(4 414)	(2 996)
Dépréciation du goodwill	8.1	0	0
Résultat opérationnel		16 345	12 028
Charges et produits financiers	8.18	(1 039)	(960)
Charges d'impôts	8.19	(4 175)	(2 566)
Mise en équivalence	8.5	(3)	(4)
Résultat net		11 127	8 498
Résultat net - Part des minoritaires	4	511	265
Résultat net - Part du Groupe		10 617	8 233
Résultat de base par action (en €)		2,97	2,30
Résultat dilué par action (en €)		2,94	2,27

2.2 État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres

En K€	Note n°	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net		11 127	8 498
Ecart de conversion		(528)	19
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(408)	98
Ecart actuariels sur les régimes de prestations définies		(2 752)	291
Total des gains et des pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres (1)		(3 687)	408
Résultat net et Gains et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres	4	7 440	8 906
Dont part du Groupe		6 930	8 640
Dont part des Intérêts minoritaires		511	265

(1) Montant Net d'impôt

3. Tableau des flux de trésorerie

En K€	Note n°	Exercice 2019	Exercice 2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		11 127	8 498
- Charge d'impôts de la période		4 175	2 566
Résultat avant impôts de l'ensemble consolidé		15 302	11 064
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	8.17	13 786	10 688
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		(2 947)	31
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		3	4
- Charges et produits calculés liés aux variations de juste valeur		254	(336)
Impôts payés		(4 370)	(727)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		22 028	20 724
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(15 709)	(10 009)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		6 319	10 715
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11 719)	(10 916)
Acquisitions d'immobilisations financières		(1 737)	(2 205)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	8.17	4 874	446
Incidence des variations de périmètre		(16 327)	(122)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(24 909)	(12 797)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires		(2 940)	(2 520)
Augmentations de capital en numéraire		7	0
Variation des autres fonds propres		(17)	80
Emissions d'emprunts		20 681	14 571
Remboursements d'emprunts		(8 395)	(14 231)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		9 336	(2 100)
Incidence des variations de cours des devises		(311)	(60)
Variation de trésorerie		(9 565)	(4 242)
Trésorerie d'ouverture		1 708	878
Reclassement		0	5 072
Trésorerie de clôture	8.5	(7 857)	1 708

4. Variation des Capitaux propres

En K€	Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres		Total Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL capitaux propres
						Écarts de conversion	Titre de l'entreprise consolidante			
	Exercice 30/09/2017	25 000	3 455	61 791	8 026	(1 037)	(3 777)	93 459	298	93 756
	Affectation du résultat de l'exercice			8 026	(8 026)					
	Distributions de Dividendes			(2 238)				(2 238)	(282)	(2 520)
	Variation des actions propres			21			60	80		80
	Attribution gratuite d'actions			192				192		192
	Résultat de l'exercice				8 233			8 233	265	8 498
	Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			389		19		408		408
	Résultat net et Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			389	8 233	19		8 640	265	8 906
	Autres mouvements									
	Exercice 30/09/2018	25 000	3 455	68 180	8 233	(1 018)	(3 717)	100 133	281	100 415
	Changement de méthode IFRS 15 (net d'IS)			(1 722)				(1 722)		(1 722)
	Au 01/10/2018	25 000	3 455	66 458	8 233	(1 018)	(3 717)	98 411	281	98 692
	Affectation du résultat de l'exercice			8 233	(8 233)					
	Distributions de Dividendes			(2 661)				(2 661)	(279)	(2 940)
	Variation des actions propres			(205)			188	(17)		(17)
	Attribution d'actions gratuites			15				15		15
	Résultat de l'exercice				10 617			10 617	511	11 127
	Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			(3 159)		(528)		(3 687)		(3 687)
	Résultat net et Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			(3 159)	10 617	(528)		6 930	511	7 440
	Intérêts minoritaires issus d'opérations de regroupements d'entreprises			(6 289)				(6 289)	6 296	8
	Autres mouvements									
	Exercice 30/09/2019	25 000	3 455	62 393	10 617	(1 546)	(3 529)	96 390	6 809	103 199

5. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	Siège social	Périmètre Fiscal	Exercice 2019	
			Méthode consolidation	% intérêt
SOCIETE CONSOLIDANTE				
LACROIX GROUP*	ST HERBLAIN	1	MERE	100,00%
SOCIETES INTEGREES				
LACROIX NORTH AMERICA	DELAWARE, USA		IG	100,00%
LACROIX 2	ST HERBLAIN		IG	100,00%
Activité LACROIX Electronics				
AUSY-LACROIX ELECTRONICS	VERN SUR SEICHE		ME	50,00%
LACROIX ELECTRONICS FRANCE	SAINT-PIERRE-MONTLIMART	1	IG	100,00%
LACROIX ELECTRONICS zoo	POLOGNE		IG	100,00%
LACROIX ELECTRONICS TUNISIE	TUNISIE		IG	100,00%
LACROIX ELECTRONICS TUNIS	TUNISIE		IG	100,00%
LACROIX ELECTRONICS SERVICE TUNISIE	TUNISIE		IG	100,00%
LACROIX ELECTRONICS GmbH	ALLEMAGNE		IG	100,00%
LACROIX ELECTRONICS SOLUTIONS	CESSON-SÉVIGNÉ	1	IG	100,00%
Activité LACROIX Environment				
LACROIX ENVIRONNEMENT	ST HERBLAIN	1	IG	100,00%
LACROIX SOFREL	VERN SUR SEICHE	1	IG	100,00%
LACROIX SOFREL srl	ITALIE		IG	100,00%
LACROIX SOFREL ESPANA*	ESPAGNE		IG	100,00%
LACROIX ENVIRONNEMENT SINGAPOUR	SINGAPOUR		IG	100,00%
LACROIX ENVIRONNEMENT GmbH	ALLEMAGNE		IG	70,00%
SAE IT Systems GmbH & Co KG	ALLEMAGNE		IG	70,00%
Activité LACROIX City				
LACROIX CITY	ST HERBLAIN	1	IG	100,00%
LACROIX CITY SAINT HERBLAIN*	ST HERBLAIN	1	IG	99,86%
LACROIX CITY CARROS*	ST HERBLAIN	1	IG	100,00%
LACROIX CITY MADRID*	ESPAGNE		IG	100,00%
LACROIX CITY NORTE*	ESPAGNE		IG	99,86%
LACROIX CITY CENTRO*	ESPAGNE		IG	99,86%
LACROIX PACIFIC	NOUMÉA		IG	99,86%
LACROIX OCEAN INDIEN	LE PORT	1	IG	99,86%
LACROIX MAYOTTE	MAMOUDZOU	1	IG	99,86%
LACROIX TRAFIC CAMEROUN	CAMEROUN		IG	99,86%
LACROIX CITY LES CHERES*	LES CHÈRES	1	IG	100,00%
LACROIX 3	SAINT HERBLAIN	1	IG	99,86%
LACROIX 7	SAINT HERBLAIN	1	IG	99,86%
LACROIX CITY PLOUFRAGAN*	CRÉTEIL	1	IG	100,00%
LTI SUD EST	CARROS		IG	0,00%

(1) (2)

Méthodes de Consolidation

IG : Intégration globale - ME : Mise en Equivalence

IG = Intégration globale et ME = mise en équivalence.

(1) Société clôturant au 31 décembre / (2) Entité Ad hoc

*LACROIX Group anciennement LACROIX SA

*LACROIX CITY SAINT HERBLAIN anciennement

LACROIX Signalisation;

*LACROIX CITY CARROS anciennement LACROIX Traffic

*LACROIX CITY LES CHERES anciennement LACROIX

SOGEXI

*LACROIX CITY PLOUFRAGAN anciennement Neavia

Technologies

*LACROIX CITY NORTE anciennement LACROIX Norte

*LACROIX CITY MADRID anciennement LACROIX Traffic SAU

*LACROIX CITY CENTRO anciennement LACROIX

Senalizacion

*LACROIX SOFREL ESPANA anciennement Sofrel Espana

La société ISVIAL consolidée par mise en équivalence au 30/09/2018 est sortie du périmètre sur cet exercice suite à sa dissolution.

6. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

6.1 Informations générales sur l'entreprise

Cotée sur Euronext Paris, Compartiment C, LACROIX Group est une société anonyme de droit français.

Les activités et l'organisation du groupe sont présentées dans le rapport de gestion.

6.2 Référentiel comptable

6.2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont présentés pour la période close au 30 septembre 2019 en appliquant la totalité des normes IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces méthodes sont identiques à celles adoptées dans les comptes consolidés au 30 septembre 2018.

Textes adoptés par l'Union européenne (application obligatoire aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2018)

Première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

La norme IFRS 9 Instruments financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, remplace la norme IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle introduit de nouvelles exigences relatives à la classification et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Le Groupe a adopté au 1er octobre 2018 la norme IFRS 9. Aucun impact significatif sur les états financiers n'a été identifié.

Classification et évaluation des actifs et passifs financiers

Le reclassement des instruments financiers dans les catégories d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact significatif sur leurs bases d'évaluation respectives. Chaque catégorie d'actifs financiers a été classée en fonction du modèle de gestion appliqué par le Groupe à ces actifs.

La norme IFRS 9 a conservé l'essentiel des dispositions d'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers qui demeurent principalement évalués au coût amorti, à l'exception de cas spécifiques pour lesquels le Groupe n'est pas concerné.

Dépréciation des actifs financiers

Au 1er octobre 2018, la direction a examiné et évalué les actifs financiers du Groupe, en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective. Aucun impact significatif n'a été identifié.

Comptabilité de couverture

Conformément aux mesures de transition proposées par IFRS 9, le Groupe a appliqué les dispositions en matière de comptabilité de couverture de manière prospective à compter de sa date de première application, soit le 1er octobre 2018. Les opérations du Groupe qualifiées comme entrant dans le périmètre d'application de la comptabilité de couverture sous IAS 39 le sont également sous IFRS 9 et aucun rééquilibrage des relations de couverture n'a été nécessaire au 1er octobre 2018. Les relations de couvertures restent effectives sous IFRS 9. Aucun impact significatif n'a été identifié.

Première application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Le 29 octobre 2016, l'Union européenne a adopté la norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2018. Cette nouvelle norme comptable se substitue dès lors à la norme IAS 18 – Production des activités ordinaires et IAS 11 – Contrats de constructions.

Cette nouvelle norme a été appliquée par le groupe à compter des exercices ouverts le 1er octobre 2018.

Choix de la méthode de transition

Le groupe a fait le choix de la méthode rétrospective simplifiée avec un impact cumulé des effets de la norme enregistré dans les réserves consolidées au 1er Octobre 2018.

Impacts sur le retraitement des capitaux propres au 1er Octobre 2018

Suite à l'analyse de chacune des sources de revenus du groupe selon le modèle en 5 étapes de la norme le groupe a abouti aux conclusions qualitatives et quantitatives suivantes :

- La norme IFRS 15 impose, dans certaines situations, la

- segmentation des contrats en obligations de performance distinctes, avec des taux de marge différenciés. Pour le groupe c'est notamment le cas de certains contrats combinant fourniture de matériel et services facturables ou gratuits à venir (« droits significatifs »). L'impact de ce changement induit par la norme a toutefois été considéré comme non significatif par rapport aux pratiques antérieures.
- Certaines prestations de pré-production ne sont plus considérées selon IFRS 15 comme générant du revenu en elles-mêmes lorsqu'elles ne sont qu'une « activité inévitable » à la réalisation d'une seule obligation de performance correspondant à la production en série de pièces. Le chiffre d'affaires et la marge ne devant être alors reconnus qu'au fur et à mesure de la vente effective de ces pièces. L'impact de ce changement induit par la norme a toutefois été considéré comme non significatif par rapport aux pratiques antérieures.
 - IFRS 15.35 prévoit dorénavant des critères pour démontrer le transfert du contrôle progressif des biens et des services au client et reconnaître le chiffre d'affaires à l'avancement. Plus précisément, selon la norme il est désormais nécessaire de démontrer soit que le client consomme des avantages du service au fur et à mesure de la performance du groupe soit que le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction ou alors que les biens ou les prestations vendus n'ont pas d'usage alternatif pour le vendeur et que ce dernier dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date (correspondant aux coûts encourus à date, plus une marge raisonnable), en cas de résiliation pour une raison autre qu'un défaut de performance du groupe.

L'analyse du portefeuille de contrats du Groupe a conduit à confirmer que, pour la majorité des « contrats long terme » en cours, les critères définis par la norme IFRS 15 étaient satisfaits et restent donc comptabilisés à l'avancement par les coûts sans changement par rapport aux pratiques antérieures.

Cependant, certains contrats du groupe ne répondent à aucun des trois critères prévus par IFRS 15.35 entraînant en conséquence le passage d'une reconnaissance à l'avancement à une reconnaissance à une date donnée du chiffre d'affaires et de la marge pour ces contrats spécifiques. L'impact cumulé (net d'impôts différés) sur les capitaux propres d'ouverture au 01 octobre 2018 de ce changement s'élève à 1 722k€. L'impact sur les exercices s'achevant au 30 septembre 2018 et 30 septembre 2019 sont respectivement de -965k€ et +266k€ présentés en détail dans la note 6.2.1.1 ci-dessous.

Impacts sur la présentation du bilan et du compte de résultat

- IFRS 15.70 indique que les paiements et crédits accordés aux clients doivent être traités comme une réduction du prix des contrats de vente auxquels ils se rattachent, et doivent donc être constatés en diminution du chiffre d'affaires. Avant IFRS 15 le groupe présentait ces paiements en charge avec une contrepartie au passif du bilan consolidé (provisions risques et charges). 860k€ ont ainsi été reclassés en diminution de provision risques et charges au poste de créances clients au 1er octobre 2018 (l'impact de présentation au compte de résultat au 30 septembre 2018 est considéré non significatif)

Autres textes adoptés par l'Union européenne (application obligatoire aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2018)

- IFRIC 22 'Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée'
- IFRS 2 (Amendement) 'Paiement fondé sur des actions'
- Cycle annuel d'amélioration des normes IFRS (2012-2014)

Ces textes n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne ou d'application obligatoire aux périodes ouvertes postérieurement au 1er janvier 2019 :

- IFRIC 23 (Amendement), 'Incertitude relative aux traitements fiscaux'

IFRS 16 « Contrats de location »

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour le Groupe au 1er Octobre 2019, en remplacement de la norme IAS 17. Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée de cette norme au 1er octobre 2018.

La norme IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs en reconnaissant un actif « Droit d'utilisation » et un passif « Dette de location ».

En méthode de transition, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. Par conséquent, l'information comparative ne sera pas retraitée à la date de transition ; le Groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur la situation nette à l'ouverture.

Lors de la première application de IFRS 16 aux contrats de location simple, le droit d'utilisation sera généralement mesuré au montant de la dette de location actualisée. Le Groupe a décidé d'exempter de ces modalités de reconnaissance les contrats de location de courte durée ainsi que les contrats de location de faible valeur dès l'entrée en vigueur de cette nouvelle norme.

Les contrats de location du Groupe relèvent principalement des actifs immobiliers, des voitures de fonction et dans une moindre mesure d'autres équipements.

L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers consolidés du Groupe est toujours en cours.

Reclassement comptable

Le groupe a opéré sur l'exercice 2019 un reclassement comptable de la charge de CVAE qui était auparavant enregistrée en « impôts et taxes » et qui est désormais comptabilisée en « charges d'impôts ».

Celui-ci a été réalisé dans l'optique de fournir aux lecteurs des états financiers une information plus pertinente, notamment au regard des pratiques adoptées par des groupes similaires au LACROIX Group

Le montant de la CVAE est de 1 203k€ au 30 septembre 2019 (présenté en « charges d'impôts ») et 1 057k€ au 30 septembre 2018 (présenté en « impôts et taxes »)

6.2.1.1 Etats financiers retraités

Les tableaux ci-après reflètent les différents impacts des changements liés à l'application d'IFRS 15 tels décrits en 6.2.1

Compte de résultat au 30 Septembre 2018:

En K€	30 septembre 2018 publié	Retraitement IFRS 15	30 septembre 2018 retraité
Chiffre d'affaires	468 287	(2 705)	465 582
Autres produits de l'activité	500		500
Achats consommés	(279 074)		(279 074)
Charges de personnel	(112 272)		(112 272)
Sous-traitance et Charges externes	(49 221)		(49 221)
Impôts et taxes	(5 363)		(5 363)
Dotations aux amortissements et provisions	(10 569)		(10 569)
Variations de stocks et de produits en cours	2 665	1 365	4 030
Autres produits et charges courants	72		72
Résultat opérationnel courant	15 025	(1 340)	13 685
Autres produits et charges opérationnels	(2 996)		(2 996)
Dépréciation du goodwill	0		0
Résultat opérationnel	12 028	(1 340)	10 688
Charges et produits financiers	(960)		(960)
Charges d'impôts	(2 566)	375	(2 191)
Mise en équivalence	(4)		(4)
Résultat net	8 498	(965)	7 534
Résultat net - Part des minoritaires	265		265
Résultat net - Part du groupe	8 233	(965)	7 268
Résultat de base par action (en €)	2,30	(0,27)	2,03
Résultat dilué par action (en €)	2,27	(0,27)	2,00

Compte de résultat au 30 Septembre 2019 :

En K€	30 septembre 2019 publié	Retraitement IFRS 15	30 septembre 2019 retraité (hors IFRS 15)
Chiffre d'affaires	481 591	(1 093)	480 498
Autres produits de l'activité	1 958		1 958
Achats consommés	(279 272)		(279 272)
Charges de personnel	(122 791)		(122 791)
Sous-traitance et Charges externes	(43 541)		(43 541)
Impôts et taxes	(4 178)		(4 178)
Dotations aux amortissements et provisions	(9 481)		(9 481)
Variations de stocks et de produits en cours	(3 587)	724	(2 863)
Autres produits et charges courants	62		62
Résultat opérationnel courant	20 759	(369)	20 390
Autres produits et charges opérationnels	(4 414)		(4 414)
Dépréciation du goodwill	0		0
Résultat opérationnel	16 345	(369)	15 976
Charges et produits financiers	(1 039)		(1 039)
Charges d'impôts	(4 175)	103	(4 072)
Mise en équivalence	(3)		(3)
Résultat net	11 127	(266)	10 862
Résultat net - Part des minoritaires	511		511
Résultat net - Part du groupe	10 617	(266)	10 351
Résultat de base par action (en €)	2,97	(0,00)	2,97
Résultat dilué par action (en €)	2,94	(0,00)	2,94

Bilan au 30 Septembre 2018 :

En K€	Actif	30 septembre 2018 publié (hors IFRS 15)	Retraitement IFRS 15	30 septembre 2018 retraité
Actifs non courants				
	Goodwill	15 904		15 904
	Immobilisations Incorporelles	3 205		3 205
	Immobilisations Corporelles	52 853		52 853
	Actifs financiers non courants	3 676		3 676
	Participations dans les entreprises associées	16		16
	Actifs d'Impôt différé	3 370	670	4 040
	Total des actifs non courants	79 024	670	79 694
Actifs courants				
	Stocks et en-cours	78 037	2 972	81 009
	Créances clients	99 549	(4 784)	94 765
	Autres créances	17 322		17 322
	Instruments financiers actif	605		605
	Trésorerie et équivalents	17 699		17 699
	Total des actifs courants	213 212	(1 812)	211 400
	Actifs des activités destinées à être cédées			
	TOTAL DE L'ACTIF	292 236	(1 142)	291 094
Passif				
Capitaux propres				
	Capital	25 000		25 000
	Primes	3 455		3 455
	Réserves consolidées	63 445	(1 722)	61 723
	Résultat consolidé	8 233		8 233
	Capitaux propres (part du groupe) :	100 133	(1 722)	98 411
	Intérêts minoritaires :	282		282
	Total des capitaux propres	100 415	(1 722)	98 693
Passifs non courants				
	Provisions non courantes	25 320	(860)	24 460
	Dettes financières à long terme	22 244		22 244
	Dettes issues de regroupements d'entreprises			0
	Passifs d'Impôt différé	15		15
	Total des Passifs non courants	47 579	(860)	46 719
Passifs courants				
	Dettes financières à court terme	29 945		29 945
	Dettes fournisseurs	78 195		78 195
	Autres dettes (1)	36 103	1 440	37 543
	Total des passifs courants	144 242	1 440	145 682
	Passifs des activités destinées à être cédées			
	TOTAL DU PASSIF	292 236	(1 142)	291 094

(1) Le retraitement IFRS 15 correspond à la constatation de « passifs de contrat ». Il s'agit des sommes déjà payées par les clients et pour lesquelles le groupe n'a pas encore rempli ses obligations de performance.

Bilan au 30 Septembre 2019 :

En K€	Actif	30 septembre 2019 publié	Retraitement IFRS 15	30 septembre 2019 retraité (hors IFRS 15)
Actifs non courants				
	Goodwill	37 679		37 679
	Immobilisations Incorporelles	4 599		4 599
	Immobilisations Corporelles	53 319		53 319
	Actifs financiers non courants	6 987		6 987
	Participations dans les entreprises associées	7		7
	Actifs d'Impôt différé	5 620	(567)	5 053
	Total des actifs non courants	108 211	(567)	107 644
Actifs courants				
	Stocks et en-cours	82 612	(2 248)	80 364
	Créances clients	102 420	4 655	107 075
	Autres créances	20 426		20 426
	Instruments financiers actif	9		9
	Trésorerie et équivalents	13 542		13 542
	Total des actifs courants	219 009	2 407	221 416
	Actifs des activités destinées à être cédées			
	TOTAL DE L'ACTIF	327 219	1 840	329 059
Passif				
Capitaux propres				
	Capital	25 000		25 000
	Primes	3 455		3 455
	Réserves consolidées	57 319	1 722	59 041
	Résultat consolidé	10 616	(266)	10 351
	Capitaux propres (part du groupe) :	96 390	1 456	97 847
	Intérêts minoritaires :	6 809		6 809
	Total des capitaux propres	103 200	1 456	104 656
Passifs non courants				
	Provisions non courantes	33 602	860	34 462
	Dettes financières à long terme	34 818		34 818
	Dettes issues de regroupements d'entreprises	6 281		6 281
	Passifs d'Impôt différé	199		199
	Total des Passifs non courants	74 901	860	75 761
Passifs courants				
	Dettes financières à court terme	35 452		35 452
	Dettes fournisseurs	71 314		71 314
	Instruments financiers passif	21		21
	Autres dettes (1)	42 330	(476)	41 854
	Total des passifs courants	149 118	(476)	148 642
	Passifs des activités destinées à être cédées			
	TOTAL DU PASSIF	327 219	1 840	329 059

(1) Le retraitement IFRS 15 correspond à la constatation de « passifs de contrat ». Il s'agit des sommes déjà payées par les clients et pour lesquelles le groupe n'a pas encore rempli ses obligations de performance

Dollar (USD)	0,86386	0,88646	0,91836	0,84034
Franc CFP (XPF)	0,00838	0,00838	0,00838	0,00838
Franc CFA (XAF)	0,00152	0,00152	0,00152	0,00152
Dollar SG (SGD)	N/A	0,64835	0,66401	N/A

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, sont enregistrés au compte de résultat.

6.4.3 Élimination des opérations intragroupe

Conformément à la réglementation, les soldes bilantiels, les produits et les charges latents résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains et les pertes latentes découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence.

6.4.4 Regroupements d'entreprises

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation effectué au moins une fois par an et plus souvent lorsque des événements ou des circonstances font apparaître des indices de perte de valeur.

Des tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (U.G.T). Ils consistent à comparer la valeur comptable de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Le Groupe a mis en place une méthodologie de test fondée sur la méthode DCF (Discounted Cash Flows) à partir de Business Plans établis pour chaque branche d'activité (cette dernière correspondant à la notion d'U.G.T.)

La note 8.1 présente les hypothèses retenues

6.5 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe sont les suivants :

6.5.1 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements, et des éventuelles pertes de valeur.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges. Concernant les frais de développement, le Groupe a élaboré une procédure de suivi des frais permettant de recenser toutes les informations utiles pour l'identification, la valorisation et le suivi des dépenses.

Lorsque les dépenses qualifiées de développement satisfont aux critères d'activation, elles sont activées. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées en charges.

Amortissement et dépréciation

Les actifs incorporels immobilisés ont une durée de vie déterminée. L'amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

	Durée
Concessions, brevets, licences	3 à 10 ans
Logiciels	3 à 10 ans

- Ils font l'objet de test de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.
- Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les tests de dépréciation sont faits sur la base des cash-flows futurs actualisés.

6.5.2 Immobilisations corporelles

Actifs corporels non courants

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles ou à leur coût de production pour la partie produite par le groupe.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

Amortissement et dépréciation

L'amortissement est comptabilisé comme charge de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Durée
Aménagements sur terrain	5 ans
Constructions d'exploitation	20 à 40 ans
Installations et agencements des constructions	10 à 12 ans
Matériel et outillage	8 à 15 ans
Installations et agencements du matériel	8 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 15 ans

Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet d'un test de « perte de valeur » lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ainsi, lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à son montant recouvrable estimé, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

6.5.3 Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des actifs loués.

Ils sont comptabilisés, dès l'origine, au bilan à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur la durée d'utilité du bien financé.

Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

6.5.4 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : les actifs de transaction, les prêts et créances, les actifs disponibles à la vente.

- Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « réserve de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une provision pour dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.
- Les placements financiers (valeurs mobilières) sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste

valeur sont comptabilisées en résultat financier.

- Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat.

6.5.5 Gestion des risques financiers

Couverture de change et de taux :

- Les opérations de couverture font l'objet d'une analyse par un expert indépendant de manière à assurer un traitement conforme aux normes IAS 32 et IFRS 9 dès lors qu'elles présentent un caractère significatif.

6.5.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks et encours de production sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est déterminé selon la méthode «premier entré, premier sorti». Ce coût inclut notamment les coûts de matière et de la main d'œuvre directe ainsi que les charges indirectes strictement imputables à la production.

Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées dans le résultat consolidé.

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation.

6.5.7 Créances clients

Les clients et comptes rattachés sont évalués à leur juste valeur. Les créances étant d'une maturité inférieure à un an, elles ne sont pas actualisées. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement à la clôture.

Le Groupe, à l'initiative de l'un de ses principaux clients partenaire, a mis en place en 2015 un contrat d'affacturage sans recours (reverse factoring). L'analyse en substance de ce contrat d'affacturage prescrite par la norme IFRS 9 a confirmé que les 3 critères principaux de décomptabilisation applicables notamment aux cessions de créances étaient satisfaits, à savoir :

- L'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif,
- Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif (risques de crédit lié à l'insolvabilité du débiteur, risque de portage inhérent au

décalage / retard de paiement par rapport à l'échéance normale et risque de dilution résultant principalement des litiges et des écarts de règlement (avoir, compensation, ...),

- La perte du contrôle de l'actif.

6.5.8 Disponibilité et Trésorerie

Le poste « Disponibilités » comprend les disponibilités bancaires et les placements immédiatement disponibles. Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

6.5.9 Capital et réserves

Lorsque le Groupe rachète ou vend ses propres actions :

- Le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition nets de taxes est déduit des capitaux propres dans le poste « actions propres » jusqu'à leur cession.
- Au moment de leur cession, la plus ou moins value réalisée est comptabilisée dans les capitaux propres.

6.5.10 Subventions publiques

Les subventions sont intégrées dans les comptes, lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- Le groupe se conformera aux conditions attachées aux financements.
- Les subventions seront reçues.
- Pour les subventions publiques liées à des actifs, le Groupe a retenu de présenter le financement en minoration de la valeur de l'actif associé.

6.5.11 Provisions pour risques et charges

Lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et s'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de l'obligation, alors le Groupe comptabilise une provision.

6.5.12 Avantages du personnel

Indemnités de départ à la retraite :

- Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. La note 8.12.1 présente les hypothèses retenues.

- Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.
- La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.
- Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses actuarielles et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.
- Le coût financier et le coût des services rendus sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Paievements fondés sur des actions :

- Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat en contrepartie des réserves sur la période d'acquisition (entre 2 et 4 ans) des droits d'exercice pour les salariés.
- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes. La charge est répartie sur la période d'acquisition en contrepartie d'une augmentation des réserves.
- La juste valeur des actions gratuites a été déterminée en utilisant le modèle binomial pour tenir compte des conditions de performance.

6.5.13 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des commissions afférentes.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée en dettes financières courantes

6.5.14 Impôts courants et différés

Un impôt différé est calculé pour toutes les différences temporaires existantes entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Le taux d'impôt utilisé est celui que le Groupe s'attend à payer ou à recouvrer auprès des administrations fiscales et qui a été adopté ou quasi adopté à la date d'arrêtés des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés et sont

classés au bilan en actifs et passifs non courants. Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le Groupe.

Le périmètre fiscal est détaillé en note 5.

Taux d'impôt par pays :

	Exercice 2019
Allemagne	30,00%
Cameroun	38.50 %
Espagne	25.00 %
France	28.00 %
Italie	27.90 %
Pologne	19.00 %
Tunisie	10,00%

6.5.15 Actifs et groupes d'actifs détenus pour être cédés et activités abandonnées

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ; ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative. En outre, l'ensemble des actifs et des passifs liés aux activités abandonnées ou destinées à être cédées est présenté sur une ligne distincte de l'actif et du passif, tels qu'ils apparaîtraient lors de la cession après élimination des positions intra-groupes.

6.5.16 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens et services est reconnu lorsque le contrôle du bien ou du service a été transféré au client.

En fonction des différents flux de revenus du Groupe et le cas échéant des spécificités de chaque contrat le transfert du contrôle a lieu à une date donnée ou de manière progressive.

Lorsqu'il est établi que le Groupe satisfait à ses obligations de

performance vis-à-vis de ses clients de manière progressive alors le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires à l'avancement par les coûts.

Les montants constatés en revenu sont fondés sur les prix de transaction fixés aux contrats et correspondent au montant de la contrepartie que le Groupe s'attend à recevoir en application des clauses contractuelles.

Les prix de transaction fixés aux contrats ne comprennent pas de parts variables significatives requérant de recourir à des estimations. Les contrats conclus par le Groupe ne prévoient pas de délai de paiement supérieur à un an, aucune composante de financement n'est constatée à ce titre.

6.5.17 Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions achetées par la société et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

- Le groupe dispose d'instruments dilutifs: les stocks options et les actions gratuites.

6.5.18 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe est présentée selon la notion de secteur d'activité. Le choix de ce niveau et sa décomposition reflètent le mode d'organisation du Groupe et les différences de risques et de rentabilité.

Le secteur d'activité constitue le seul niveau d'information sectorielle du Groupe. Il a été retenu les 3 principaux secteurs d'activités suivants :

- LACROIX Electronics
- LACROIX Environment
- LACROIX City.

7 Comparabilité des comptes

7.1 Changements comptables

Le Groupe a appliqué pour la première fois au 1er octobre 2018 les normes IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients selon les modalités décrites en note 6.2.1.

7.2 Variations de périmètre

Dans l'ensemble, les acquisitions réalisées sur l'exercice ont généré un chiffre d'affaires de 11 932k€ et un ROC de 942k€.

SAE IT Systems GmbH & Co KG

En date du 31 janvier 2019, le Groupe LACROIX a acquis une participation majoritaire de 70% dans le capital de la société SAE IT Systems GmbH & Co KG.

La société SAE IT Systems GmbH & Co KG est un fournisseur allemand d'équipements connectés pour la surveillance et la sécurisation des réseaux électriques et l'intégration des énergies renouvelables. Cette entreprise de 75 personnes, qui comptabilise un chiffre d'affaires annuel de 15 millions d'euros, enrichit notre offre dans le secteur des réseaux d'électricité, et nous permet d'asseoir encore plus fortement notre positionnement sur le marché du smart environnement.

La transaction inclut également des options de ventes croisées (« put&call ») pour les 30% de parts minoritaires, à échéance moyen terme. La valorisation de cet instrument est estimée à 6 281k€ au 30 septembre 2019.

L'acquisition de cette société a généré un écart d'acquisition (calculé selon la méthode du « goodwill complet ») de 15 558k€ au 30 septembre 2019.

L'allocation du prix d'acquisition entre écart d'acquisition et d'autres postes du bilan consolidé pourra possiblement être finalisé dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

SmartNodes SA

En date du 31 juillet 2019, le Groupe LACROIX a acquis 100% du capital de la société SmartNodes SA. La société SmartNodes SA est une start-up issue d'un spin-off de l'ULiège et de l'UCLouvain. Cette entreprise d'une quinzaine de personnes contribuera à enrichir notre offre dans le secteur dans le domaine de l'éclairage public intelligent.

L'acquisition de cette société a généré un écart d'acquisition de 6 217k€ au 30 septembre 2019.

L'allocation du prix d'acquisition entre écart d'acquisition et d'autres postes du bilan consolidé pourra possiblement être finalisé dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

7.3 Sinistre ZRIBA

Nous avons communiqué à l'occasion de notre rapport financier semestriel un incendie d'origine accidentel qui s'est produit dans la nuit du 28 au 29 avril 2019 sur le site de production de LACROIX Electronics de Zriba (Tunisie).

Au 30 Septembre 2019, malgré le redémarrage de l'activité sur le site, les conséquences définitives du sinistre demeurent en cours de discussion avec nos assureurs.

Aujourd'hui le groupe a reçu 6 millions d'euros d'acompte de la part de ses assureurs (dont 3 millions d'euros ont été reçus post-clôture).

Dans les états financiers au 30 Septembre 2019, les principaux impacts relatifs à ce sinistre sont les suivants :

- Perte de chiffre d'affaires estimée à -6.2m€
- La perte d'exploitation subie a été compensée par un produit à recevoir de 1,2m€ enregistré en « autres produits de l'activité ».

Les actifs détruits par l'incendie ont été en majorité renouvelés à neuf occasionnant par la même une plus-value comptabilisée en « autres produits et charges opérationnels » pour un montant de 1 457k€

8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

Sauf cas contraire, les montants sont exprimés en K€.

8.1 Goodwill

	Valeur brute				Dépréciation				Valeur nette	
	Ouverture	Variation	Variation périmètre	Clôture	Ouverture	Dotation	Variation périmètre	Clôture	Ouverture	Clôture
Activité LACROIX Electronics	10 877			10 877	(5 991)			(5 991)	4 885	4 885
Activité LACROIX Environment	1 487		15 558	17 045	0		0	0	1 487	17 045
Activité LACROIX City	19 031		6 217	25 248	(9 500)			(9 500)	9 531	15 748
Total	31 395		21 775	53 170	(15 491)			(15 491)	15 904	37 679

8.1.1 Dépréciation des goodwill

Les paramètres suivants ont été appliqués pour la réalisation, sur l'exercice, des tests de dépréciation :

- Taux d'actualisation de 8,40%.
- Cash-flows calculés sur des plans à 5, 7 ou 10 ans.
- Taux de croissance à l'infini de +1,7%.

La variation du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini de 0,25 point n'a pas d'impact sur les goodwill.

8.2 Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	Clôture
Valeurs brutes							
Frais d'établissement	4			10			14
Frais de recherche et développement	610	62				15	687
Concessions, brevets, licences, logiciels	10 915	1 575	(162)	186		210	12 724
Autres immobilisations incorporelles	1 466	177	(35)	82	(4)	21	1 707
Immobilisations incorporelles en cours	27	156	(12)		0	(15)	156
Avances et acomptes versés							
Total	13 022	1 970	(209)	278	(4)	230	15 288
Amortissements et provisions							
Frais d'établissement	(4)			(8)			(12)
Frais de recherche et développement	(35)	(83)					(118)
Concessions, brevets, licences, logiciels	(8 708)	(638)	139	(148)			(9 355)
Autres immobilisations incorporelles	(1 069)	(165)	29		2		(1 203)
Total	(9 816)	(886)	168	(156)	2		(10 688)
Total Immobilisations incorporelles nettes	3 205	1 084	(41)	122	(2)	230	4 599

8.3 Immobilisations corporelles

	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture
Valeurs brutes							
Terrains	3 483		(670)		(4)		2 809
Constructions	36 447	291	(1 806)		(188)	(89)	34 655
Installations techniques, mat. & out.	72 149	6 287	(3 711)	55	(512)	436	74 704
Autres immobilisations corporelles	21 438	1 994	(1 571)	420	(53)	94	22 322
Immobilisations corporelles en cours	712	1 151			(11)	(677)	1 175
Avances et acomptes	152	27				(152)	27
Total	134 380	9 750	(7 758)	475	(768)	(388)	135 691
Amortissements et provisions							
Terrains	(235)	(6)	69				(172)
Constructions	(20 362)	(1 272)	1 475		92	2	(20 065)
Installations techniques, mat. & out.	(45 530)	(4 346)	3 138	(75)	189	160	(46 464)
Autres immobilisations corporelles	(15 400)	(1 605)	1 310		26	(1)	(15 670)
Total	(81 528)	(7 229)	5 992	(75)	307	161	(82 372)
Total Immobilisations corporelles nettes	52 852	2 521	(1 766)	400	(461)	(227)	53 319
dont Immobilisations nettes en location financement	961						211

Les autres variations sont principalement liées à des reclassements comptables entre les différentes catégories d'immobilisations.

Le montant des immobilisations nettes en location financement correspond au 30 septembre 2019 aux seules immobilisations pour lesquelles un contrat de location financement est toujours en cours.

8.4 Actifs financiers non courants

	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture
Valeurs brutes							
Titres de participations (1)	2 482	337			148	(10)	2 957
Créances rattachées à des participations	108		(59)			(49)	
Autres titres immobilisés	81			25		10	116
Prêts	632		(1)		43	301	975
Dépôts et cautionnements	611	43	(45)	10		(18)	601
Autres créances immobilisées (2)		1 357				1 200	2 557
Total	3 914	1 737	(105)	35	191	1 434	7 206
Provisions pour dépréciation							
Titres de participations (1)	(177)		19				(158)
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	(61)						(61)
Prêts							
Dépôts et cautionnements							
Total	(237)		19				(219)
Total Actifs financiers non courants nets	3 676	1 737	(87)	35	191	1 434	6 987

(1) Détail des titres de participation présenté en note 8.6

(2) Le montant comptabilisé en « autres créances immobilisées » correspond pour 2 554k€ au paiement de la condamnation prononcée par le Tribunal administratif de Rouen en 2017 et pour lequel le groupe est dans l'attente de la position du conseil d'Etat (cf. 8.12.1)

8.5 Participations dans les entreprises associées

La valeur au bilan est entièrement composée des titres de la société Ausy Lacroix Electronics, détenue à 50% par le groupe.

	Exercice 2019
Ouverture	16
Résultat des sociétés mises en équivalence	(3)
Sortie de périmètre	(6)
Total des participations dans les entreprises associées	7

La société ISVIAL a été liquidée sur l'exercice

8.6 Titres de participation

Le détail de la ligne « Titres de participation » présent dans la note 8.4 est le suivant :

Filiales non consolidées	Détail de la position nette	
	Valeurs brutes	Provisions Dépréciation
Ouverture	2 482	(177)
Variation	475	19
Clôture ⁽¹⁾	2 957	(158)

(1) A la fin de l'exercice, le solde comprend principalement la participation de 12,5% dans la société Firstronic LLC (2500 k\$) ainsi qu'une prise de participation de 10% réalisée en Octobre 2018 dans une entité aux Etats-Unis (380 k\$)

8.7 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Valeurs brutes		
Matières premières	58 991	51 954
En-cours	11 346	10 104
Produits intermédiaires et finis	11 441	17 277
Marchandises	5 277	1 704
Total	87 054	81 040
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(2 545)	(2 657)
En-cours	(188)	(113)
Produits intermédiaires et finis	(1 520)	(134)
Marchandises	(189)	(100)
Total	(4 442)	(3 003)
Total Stocks et en-cours nets	82 612	78 037

8.8 Créances clients

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Créances clients	105 209	101 660
Dépréciation	(2 789)	(2 111)
Total Créances clients nettes	102 420	99 549

Le montant des créances faisant l'objet d'un contrat de reverse factoring (cf §6.5.7), non échues au 30 septembre 2019 et payées avant cette date s'élève à 32.8 millions d'euros, versus 29 millions d'euros au 30 septembre 2018.

8.9 Autres créances et actifs courants

	Exercice 2019	Exercice 2018
Valeurs brutes		
Avances et acomptes versés	526	652
Créances sociales	323	277
Créances fiscales (1)	11 091	10 813
Créances diverses	6 100	3 308
Charges constatées d'avance	2 437	2 272
Total	20 478	17 322
Provisions pour dépréciation		
Dépréciation	(53)	
Total Autres créances et actifs courants nets	20 426	17 322

Les créances fiscales comprennent 5,1 millions € de crédits d'impôts (CICE et CIR notamment) dont 0,9 million € sera remboursé au 15 janvier 2020. Le groupe a réalisé en 2019 un préfinancement déconsolidant du CICE 2017 pour un montant total de 1,5 millions d'euros.

8.10 Trésorerie et équivalents

	Exercice 2019	Exercice 2018
Valeurs mobilières de placement (1)	7 711	8 464
Disponibilités	5 831	9 236
Dépréciation		
Total Trésorerie et Equivalents	13 542	17 700
Concours bancaires courants	(21 398)	(15 994)
Total Trésorerie nette	(7 857)	1 706

(1) Il s'agit de SICAV, de certificats de dépôt et d'autres produits de placement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

8.11 Capitaux propres

8.11.1 Capital social de l'entité consolidante

Au 30 septembre 2019, le capital social se compose de 3 766 560 actions d'une valeur nominale de 6.64 euros

8.11.2 Variation des actions propres

Le nombre d'actions propres a évolué de la manière suivante :

	30/09/2019
Ouverture	194 716
Acquisitions	28 297
Cessions	(34 479)
Clôture (1)	188 534

(1) La valeur des actions propres au 30 septembre 2019 inscrite dans les comptes sociaux de Lacroix Group s'élève à 3 529 K€. Sur la base de la moyenne des cours de bourse du mois de septembre 2019, celle-ci s'établit à 3 823K€.

8.11.3 Stock options

Des options d'achat d'actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédents la date d'octroi. Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 4 années de services.

Les variations et le nombre d'options en circulation sont détaillés ci-dessous :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Ouverture	13 000	16 000
Octroyés		
Levés		
Non activable (suite départ)		
Fin de plan	(6 000)	(3 000)
Clôture	7 000	13 000

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation à la fin septembre 2019 sont détaillés ci-après :

Date des plans		Conditions	
Attribution	Début option	Prix exercice	Nombre d'actions
Oc.-2011	Oct.-2015	14,33	7 000
			7 000

Les options d'achats d'actions sont évaluées à leur juste valeur constatée dans le compte de résultat, sur la ligne frais de personnel sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés. Les périodes d'acquisition étant arrivées à leur terme, la charge IFRS2 est nulle au 30 septembre 2019.

8.11.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

Les principales caractéristiques du plan d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Date d'ouverture du plan : 24 février 2017

Le plan est attribué sous conditions de performance, dont la réalisation est nécessaire à l'obtention définitive du bénéfice de ces plans.

L'attribution définitive des actions se fait en deux périodes:

jusqu'au 31 décembre 2018 soit à environ 2 ans la première période d'Acquisition. Une distribution de 6 569 actions a eu lieu à ce titre sur l'exercice en cours. Cette distribution constitue un acompte au plan

jusqu'au 31 décembre 2020 soit à environ 4 ans la seconde période d'Acquisition. 100% des actions pourront être acquises au bout d'environ 4 ans, soit le 31 décembre 2020. Les actions acquises au terme de la première période étant versées à titre d'acompte viendront en déduction du montant total final attribué.

La période de conservation sera égale à la durée restant à courir à compter de la date d'Attribution afin de respecter le délai légal d'indisponibilité totale des actions de deux ans minimum mentionné à l'article 225 197-1 du Code de Commerce.

La charge de la période au titre du plan d'attribution d'actions gratuites s'élève à K€ 15 au sens IFRS2.

Les variations et le nombre d'actions gratuites sont détaillés ci-dessous :

	Exercice 2019
Ouverture	
Octroyés	42 500
Levées à titre d'acompte	(6 569)
Non activable (suite départ)	(10 000)
Fin de plan	
Clôture	25 931

8.12 Provisions pour risques et charges

8.12.1 Variation des provisions pour risques et charges

Cette variation s'analyse de la manière suivante :

	Ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utili- sées	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Clôture
Prov. pour indemnités fin carrière (1)	13 027	942	(376)	(185)		(6)	3 308	16 710
Prov. pour garantie clients	676	271		(229)				718
Prov. pour litiges (2) (3)	10 932	8 709	(2 655)	(787)	51	(9)	(938)	15 303
Prov. pour Autres risques (4)	684	187						872
Total	25 319	10 109	(3 031)	(1 201)	51	(15)	2 370	33 603

(1) L'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les autres variations correspondent à l'effet des changements d'hypothèses actuarielles, principalement au changement des taux d'actualisation.

Les hypothèses prises en comptes pour les calculs, sur le périmètre France, sont les suivantes :

Taux d'actualisation de 0,3% (versus 1,6% en 2018)

L'augmentation moyenne des salaires est de 3% y compris inflation

Les tables de mortalité utilisées sont celle de l'INSEE F 2008-2010.

L'âge de la retraite est de 63 ans pour les non cadres et de 65 ans pour les cadres. Au niveau du motif de départ : 100% des départs sont à l'initiative du salarié.

Une probabilité de turn over selon la table ci-dessous :

	LACROIX City	autres entités
Tranches d'âge		
- 29 ans	10,00%	5,00%
de 30 à 39 ans	5,00%	3,00%
de 40 à 44 ans	3,00%	3,00%
de 45 à 49 ans	3,00%	1,00%
de 50 à 54 ans	2,00%	1,00%
+ 55 ans	-	-

Concernant le périmètre de l'Allemagne, les hypothèses suivantes ont été appliquées :

- Taux d'actualisation de 0,6% (contre 1,8% en 2018)

- Inflation retenue de 2%,

- L'augmentation des salaires est de 3%

- Taux de turn over moyen de 5%:

- Age de départ à la retraite est de 64 ans pour les non cadres et de 65 ans pour les cadres.

(2) Les provisions pour litiges, outre diverses provisions contentieuses, RH, retours clients ou fiscales, sont dans leurs majorités composées des litiges avec des collectivités.

En ce qui concerne ces litiges avec des collectivités, suite à la décision de l'Autorité de la Concurrence il y a près de 10 ans ayant condamné la société LACROIX Signalisation pour entente

en 2010, un certain nombre de sociétés ou collectivités ont intenté des actions auprès des tribunaux contre la société. Au 30 septembre 2019, des procédures sont en cours avec 11 sociétés ou collectivités.

Suite à une condamnation par le Tribunal administratif de Nantes le 20 juin 2019 pour 3 747 K€, et tenant également compte de l'évolution des différentes expertises, la société a été amenée à reconsidérer le niveau de risque provisionné. Ainsi au 30 septembre 2019, la société a complété la provision existante de 6 500 K€, portant le montant global provisionné à 11 139 K€.

Pour mémoire, ce montant comprend 2 554 K€ déjà décaissé mais comptabilisé en « autres créances immobilisées » dans l'attente de la position du Conseil d'Etat (voir §8.4).

(3) Les autres variations correspondent principalement à l'application d'IFRS 15 sur les paiements et crédits accordés aux clients cf. note 6.2.1

(4) Dans le cadre d'exercice de stock-options par des salariés de l'activité Sofrel, le Groupe avait pris l'engagement de racheter ces titres sur demande des bénéficiaires. Le montant de K€ 872 correspond à l'évaluation, à fin septembre 2019, du coût de rachat théorique des dites actions.

8.13 Emprunts et dettes financières

8.13.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	Exercice 2019	Exercice 2018	Échéancier 2019 (1)	
			< 1 an (Courant)	> 1 an (non Courant)
Emprunts et dettes auprès des Ets. de crédit	39 955	27 063	7 839	32 116
Emprunts issus de crédit bail	216	444	107	109
Dettes financières diverses (2)	8 701	8 688	6 108	2 593
concours bancaires courants	21 398	15 994	21 398	
Total des emprunts et dettes financières	70 270	52 189	35 452	34 818

(1) Part « non courant » des dettes financières : dont K€ 8 583 à plus de 5 ans

(2) Dont C/C VINILA INVESTISSEMENTS (actionnaire) pour K€ 4 887, contre K€ 5 213 en 2018.

8.13.2 Variation des emprunts et dettes financières

	Exercice 2019	Exercice 2018
Ouverture	36 195	30 763
Augmentation	20 681	14 571
Diminution	(8 395)	(14 231)
Variation périmètre	1 000	
Ecart de conversion	(106)	(20)
Autres variations	(503)	5 112
Emprunts et dettes financières hors concours bancaires	48 872	36 195
Concours bancaires courants	21 398	15 994
Total emprunts et dettes financières	70 270	52 189

Les autres variations de l'exercice 2018 sont principalement liées au reclassement d'un compte de trésorerie à court terme vers un compte d'endettement financier.

8.13.3 Ventilation par taux

La décomposition de la dette entre taux fixe et taux variable est la suivante :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts à taux fixe	9 448	4 954
Emprunts à taux variable (1)	30 723	22 552
Total emprunts	40 171	27 506

(1) Dont une part significative est capée via des instruments financiers (cf §9.1.2)

8.13.4 Ventilation par principales devises

	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts libellés en euro	40 171	27 506
Emprunts libellés en devises étrangères		
Total emprunts	40 171	27 506

8.14 Passifs courants

Les autres passifs courants se composent des éléments suivants :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Fournisseurs	71 314	78 195
Fournisseurs d'immobilisations	50	55
Avances et acomptes reçus sur commande	4 322	2 220
Dettes fiscales et sociales	30 551	28 641
Dettes diverses	5 141	2 685
Produits constatés d'avance	2 266	2 502
Total autres passifs courants	113 645	114 297

8.15 Personnel

8.15.1 Charges liées au personnel

	Exercice 2019	Exercice 2018
Traitements et salaires	(83 804)	(78 109)
Charges sociales	(27 170)	(25 808)
Intéressement et participation	(2 584)	(1 874)
Personnel extérieur au Groupe	(9 066)	(5 990)
Charges de retraites	(152)	(298)
Paievements en actions	(15)	(192)
Total des Charges liées au personnel	(122 791)	(112 272)

8.15.2 Effectif

L'effectif employé en fin d'année se décompose comme suit :

*	LACROIX Electronics		LACROIX Environment		LACROIX City		LACROIX Group		Total activités	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Cadres	298	308	103	87	204	171	30	13	635	579
Techniciens	552	543	103	54	71	82	2	0	728	679
Employés	210	193	55	27	199	149	3	0	467	369
Ouvriers	2 137	2 247	0	0	202	183	0	0	2 339	2 430
Total Effectifs salariés	3 197	3 291	261	168	676	585	35	13	4 169	4 057
Mise à disposition (1)	64	101	5	4	62	64	0	0	131	169
Total Effectifs opérationnels	3 261	3 392	266	172	738	649	35	13	4 300	4 226

(1) Equivalents temps plein relatifs aux charges d'intérim

(*) Effectif des entités consolidées en intégration globale

8.16 Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions, nettes de reprises, figurant en résultat opérationnel courant peut être détaillé de la manière suivante :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations et reprises nettes sur actifs non courants	(8 099)	(7 690)
Dotations et reprises nettes sur stocks	(1 695)	(329)
Dotations et reprises nettes sur autres actifs courants	(2)	(173)
Dotations et reprises nettes sur risques et charges	315	(2 377)
Total dotations aux amortissements et aux provisions nettes	(9 481)	(10 569)

8.17 Autres produits et charges opérationnels

	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges liées à la réorganisation	(15)	92
Cessions d'actifs (1)	2 910	
Litiges lients (2)	(6 686)	(2 860)
Autres charges non courantes (3)	(623)	(228)
Total	(4 414)	(2 996)

(1) Les plus-values sur cessions d'actifs comprennent deux cessions de bâtiments (dont une relative à une partie liée et détaillée en 9.4.1) ainsi qu'une plus-value due au remplacement à neuf d'immobilisations en partie amorties suite à la constatation d'un produit d'assurances à recevoir concernant le sinistre de notre usine tunisienne (voir § 7.3).

(2) Ce montant concerne exclusivement les provisions en lien avec les litiges en cours avec les collectivités locales (Voir § 8.12.1 pour plus de détails)

(3) La majorité des autres charges non courantes correspond à des honoraires et frais divers en lien avec les acquisitions réalisées sur la période

8.18 Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Coût de l'endettement financier brut	(791)	(1 140)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	91	179
Coût de l'endettement net	(700)	(961)
Résultat de change	418	201
Autres Produits et charges financiers (1)	(758)	(200)
Total Résultat financier par nature	(1 040)	(960)
Synthèse		
Total des produits	4 086	6 563
Total des charges	(5 126)	(7 523)
Total Résultat financier	(1 040)	(960)

(1) Dont K€ 228 de charges financières liées au provisionnement des indemnités de fin de carrière.

8.19 Impôts sur les bénéfices

8.19.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

Le poste d'impôts se décompose comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôt exigible	(4 794)	(3 005)
Impôts différés	619	439
Impôts sur les résultats	(4 175)	(2 566)

8.19.2 Preuve d'impôt

	Exercice 2019
Rationalisation de l'impôt	
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 127
Neutralisation de la Quote part des résultats des sociétés ME	3
Impôts sur les résultats (1)	-4 175
Résultat net avant impôts	15 299
Impôt théorique au taux en vigueur (2)	4 284
Différence d'impôt (1) - (2)	109

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Analyse de cette différence	
Changement de taux d'impôt	
Effet des différences permanentes entre les résultats consolidés et résultats imposables	-174
Reports déficitaires précédemment non reconnus et utilisés au cours de l'exercice	
Pertes des filiales fiscalement déficitaires non activées	-759
Désactivation de déficits fiscaux précédemment reconnus	-514
Taux d'impôts réduits ou majorés pour certaines catégories d'opérations	197
Taxation des résultats des filiales à des taux différents de celui de la mère	1 704
Crédits d'impôts (1)	433
Autres impôts sur le résultat (2)	-802
Ajustements relatifs à des périodes antérieures	23
	109

(1) Dont CIR 359 K€ (1080 K€ en base)

(2) Le groupe a opéré sur l'exercice 2019 un reclassement comptable de la charge de CVAE qui était auparavant enregistrée en « impôts et taxes » et qui est désormais comptabilisée en « charges d'impôts » (voir 6.2.1)

8.18.3 Analyse de l'impôt différé

Le détail des impôts différés actif et passif est le suivant :

	Ouverture	Impact réserves	Impact résultat	Mvt de périmètre	Autres variations	Clôture
Impôts différés Actifs						
C3S et Effort de construction	40		16			56
Participation des salariés	270		60			329
Indemnités de départ à la retraite	2 039	556	67			2 662
Marges sur stocks	259		99			357
Pertes reportables (1)	3 990		784		123	4 897
Autres	585	670	(429)			826
Compensation IDA/IDP (*)	(3 812)				306	(3 506)
Total IDA	3 370	1 226	596		429	5 620
Impôts différés Passifs						
Provisions réglementées	(2 393)		(105)			(2 498)
Location-financement	(302)		87			(216)
Méthode Amortis. Actifs non courants	(146)		45			(101)
Justes valeurs sur actifs immobiliers	(666)		39			(628)
Autres	(320)	97	(41)			(264)
Compensation IDA/IDP (*)	3 812				(306)	3 506
Total IDP	(15)	97	24		(306)	(199)
Total ID nets	3 355	1 323	619		123	5 421

(1) Selon les hypothèses retenues par le Groupe et l'actualisation des business plan. La base activée sur le périmètre de l'intégration fiscale française est de 16,7 M€ sur une base totale de déficits fiscaux reportables de 28,3M€.

(*) Cette rubrique permet, après analyse globale des IDA et IDP nets par nature, de tenir compte des positions individuelles et de la présentation bilantielle du fait de l'existence d'un périmètre fiscal (Note 6.5.14)

9 Autres informations

9.1 Degré d'exposition du Groupe aux risques financiers

9.1.1 Risque de change

En dehors de l'activité LACROIX Electronics, le Groupe est peu exposé aux risques de change.

En ce qui concerne cette activité, le risque de change concerne principalement les achats réalisés en USD, en JPY, en TND et en PLN.

Concernant les achats en USD et JPY, la société dispose de contrats avec ses principaux clients permettant d'ajuster le prix de vente des produits en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD. En conséquence, le risque de change est éteint sur cette partie. Concernant le solde, la société recourt à des couvertures partielles de ses besoins pour couvrir un taux objectif fixé à chaque exercice budgétaire.

Concernant les dépenses en TND et PLN, il s'agit principalement des salaires et charges sociales des salariés de nos sites tunisiens et polonais, et de quelques achats locaux. La politique Groupe consiste à réaliser des couvertures à terme sur la base des besoins prévisionnels.

De manière générale, le recours aux instruments financiers intervient dans le strict cadre des besoins nécessaires à l'activité, à l'exclusion de toute optique spéculative.

9.1.2 Risque de taux

La note 8.13.3 « Emprunts et dettes financières » permet de constater que sur K€ 40 171 de dettes, K€ 9 448 sont à taux fixe et K€ 30 723 à taux variable.

Le Groupe met en place des instruments financiers pour limiter ce risque. A fin septembre 2019, la part des financements à taux variable couverte par des CAP représente de l'ordre de 67% du nominal.

9.1.3 Risque de liquidité

L'endettement brut du groupe s'élève à K€ 70 270.

Sur l'ensemble des financements mis en place, aucun n'est assorti de covenant.

La trésorerie disponible s'élève quant à elle à K€ 13 542.

Ainsi, le Groupe considère n'être que très faiblement exposé à ce risque.

9.1.4 Risque de crédit

Chacune des trois activités du Groupe dispose d'un contrat d'assurance-crédit propre, lui permettant de se couvrir sur ses clients potentiellement à risque.

La typologie des clients par secteur d'activité est la suivante :

Activités	Typologie des principaux clients
LACROIX Electronics LACROIX Environment LACROIX City	Sociétés françaises et étrangères à dimension internationale Organismes publics et grands acteurs de la gestion de l'eau Administrations et entreprises significatives de travaux publics

9.1.5 Risque sur le Capital

Le groupe suit de près son capital en contrôlant l'évolution de son ratio d'endettement.

	Exercice 2019	Exercice 2018
Emprunts et dettes financières	48 872	36 195
Concours bancaires courants	21 398	15 994
Autres Dettes financières nettes	(960)	(201)
Trésorerie et Equivalents (Note 8.5)	(13 542)	(17 700)
Endettement net	55 768	34 288
Capitaux propres	103 199	100 415
Ratio d'Endettement (Gearing)	54,0%	34,1%

9.1.6 Classement des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction des niveaux de juste valeur

Le Groupe ne présente pas de tableau détaillé sur la hiérarchisation de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, selon les 3 niveaux définis par la norme IFRS 7. L'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables, dont la plupart sont externes au Groupe.

9.2 Informations sectorielles

9.2.1 Compte de résultat consolidé

Les résultats par secteur d'activité, pour la période close au 30 septembre 2019, sont détaillés ci-dessous :

	LACROIX Electronics		LACROIX Environment		LACROIX City		LACROIX Group		Ensemble activités	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits des activités ordinaires	327 743	338 643	59 231	40 514	104 656	98 583	130	3 962	491 760	481 702
Ventes à des clients externes	(10 056)	(9 031)	(54)	(157)	(59)	(386)	0	(3 841)	(10 169)	(13 415)
Ventes entre secteurs										
Total produits des activités ordinaires	317 687	329 612	59 177	40 357	104 597	98 197	130	121	481 591	468 287
Résultat opérationnel courant	9 445	9 145	13 941	9 144	(483)	(1 079)	(2 143)	(2 185)	20 760	15 025
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5 216	4 829	652	473	2 109	2 287	122	101	8 099	7 690
Charge IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions" sans incidence sur la trésorerie							15	192	15	192
EBITDA	14 661	13 974	14 593	9 617	1 626	1 208	(2 006)	(1 892)	28 874	22 907

Indicateurs alternatifs de performance

Afin de mieux permettre le suivi et la comparabilité de ses performances opérationnelles et financières, le Groupe a introduit au cours de cet exercice, la notion d'« Earnings Before Interests Taxes, Depreciation and Amortization » (EBITDA).

Il s'agit d'un indicateur financier à caractère non strictement comptable, que le groupe définit comme suit :

L'EBITDA retenu par le groupe Lacroix est un agrégat opérationnel qui correspond au résultat opérationnel courant, augmenté :

- des dotations aux amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le cas échéant sur celles reconnues lors d'un regroupement d'entreprises)
- de la charge IFRS 2 « paiement en actions » (non cash)

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	LACROIX Electronics		LACROIX Environment		LACROIX City		LACROIX Group		Ensemble activités	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations nettes aux amortis et provisions	(5 509)	(5 567)	(1 095)	(815)	(2 833)	(4 087)	(44)	(101)	(9 481)	(10 570)

9.2.2 Bilan consolidé

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et les passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs non courants de la période :

	LACROIX Electronics		LACROIX Environment		LACROIX City		LACROIX Group		Ensemble activités	
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2018
Actifs sectoriels										
Actifs non courants	44 697	41 870	22 216	5 841	33 358	24 810	7 939	6 503	108 210	79 024
Actifs courants	117 837	112 303	20 739	15 531	66 808	71 304	13 625	14 073	219 009	213 211
Total des actifs sectoriels	162 534	154 173	42 955	21 372	100 166	96 114	21 564	20 576	327 219	292 235
Passifs sectoriels										
Passifs non courants	18 574	13 965	11 153	4 350	19 022	13 795	26 153	15 469	74 902	47 579
Passifs courants	96 039	96 262	15 971	4 309	86 526	76 352	(49 418)	(32 682)	149 118	144 241
Total des passifs courants et non courants	114 613	110 227	27 124	8 659	105 548	90 147	(23 265)	(17 213)	224 020	191 820
Acquisitions actifs non courants	8 679	8 236	621	799	2 185	1 809	233	72	11 718	10 916

9.3 Engagements hors bilan

Les engagements donnés ou reçus par le groupe se ventilent de la manière suivante :

Catégorie d'engagement	Exercice 2019	Exercice 2018
Engagements donnés		
A des fins de financements	5 327	5 451

Les engagements hors bilan correspondent à des sûretés réelles données à des institutions financières en contrepartie de financements d'actifs ou d'autorisations de découverts bancaires.

Aucun des financements mis en place par le Groupe n'est assorti de covenant.

9.4 Parties liées

9.4.1 Transactions avec les entreprises liées

Les entreprises liées sont des sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et pour lesquelles les transactions ne sont pas significatives.

Par ailleurs, la note 8.13.1 fait état de l'existence d'une dette (Compte courant) envers un des actionnaires, la société VINILA INVESTISSEMENTS.

Sur cet exercice la société VINILA INVESTISSEMENTS a acquis pour 1 216K€ un bâtiment auprès d'une société du Groupe (Lacroix City Saint-Herblain). La transaction s'est réalisée sur les bases d'une expertise indépendante et fait l'objet d'une convention réglementée avec cette société.

9.4.2 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes de direction et d'administration à raison de leurs fonctions dans le Groupe, se répartissent de la manière suivante :

9.4.2.1 Directeur général et directeur général délégué

	Exercice 2019	Exercice 2018
Avantage à court terme	551	461
Avantage postérieurs à l'emploi	61	56
Autres avantages à long terme		
Païement en actions		
Total des montants alloués	612	517

Parmi le total des montants alloués au titre de l'exercice, les rémunérations variables sont soumises à approbation de l'Assemblée générale.

9.4.2.2 Membres du Conseil d'administration

Les rémunérations allouées comptabilisées sur l'exercice, se répartissent de la manière suivante :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Avantage à court terme	50	30
Avantage postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Païement en actions.		
Total	50	30

9.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous présente le détail des honoraires des auditeurs et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe selon le format AMF 2006-10.

	Réseau Ernst & Young				Atlantique Révision Conseil			
	2019	%	2018	%	2019	%	2018	%
Audit								
Commissariat aux comptes	234	82%	230	82%	43	99%	45	100%
Emetteur	34		37		40		42	
Filiales intégrées globalement	200		194		4		3	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	12	4%	41	15%	1	1%		
Filiales intégrées globalement	12		41		1			
Sous-total Audit	245	86%	271	96%	44	100%	45	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	40	14%	11	4%				
Autres prestations	40		11		1			
Sous-total Autres prestations	40	14%	11	4%	0	0%	0	0%
Total	285	100%	282	100%	44	100%	45	100%

9.6 Evènements postérieurs à la clôture

Projet Symbiose :

Le 15 octobre dernier, le groupe a confirmé la réalisation du projet Symbiose. Ce projet vise la construction d'une usine d'électronique en France qui soit une vitrine de l'industrie 4.0. Cette usine sera implantée à Beaupréau, à quelques kilomètres de l'usine actuelle. Le projet représente un investissement de 25 millions d'euros sur 7 ans avec un objectif de doublement du chiffre d'affaires à effectif constant.